



Recueil de pratiques
exemplaires
institutionnelles pour
l'établissement des
exigences
linguistiques des
postes

Préambule

En vertu de l'article 91 de la [Loi sur les langues officielles](#) (LLO), chaque institution doit objectivement prendre en compte les exigences relatives aux langues officielles lors de la dotation en personnel. Cette démarche doit être faite dans le cadre de toute mesure de dotation, notamment : la création de postes, la dotation, la reclassification, la réorganisation, la modification de profils linguistiques et l'examen cyclique.

Ce recueil de pratiques exemplaires a été conçu pour aider les institutions fédérales à définir, de façon objective, les exigences linguistiques liées à leurs postes. Il contient des exemples concrets de bonnes pratiques adoptées par diverses institutions fédérales qui peuvent servir d'inspiration et être appliquées ou adaptées dans le cadre du mandat d'autres institutions. Pour accompagner ce recueil, un [tableau](#) regroupant les pratiques exemplaires sous différents thèmes a également été développé.

Les institutions fédérales doivent mettre en œuvre divers mécanismes et pratiques qui leur permettront de faciliter et d'orienter le processus d'établissement objectif des exigences linguistiques, ainsi que d'en assurer l'application et la compréhension. Parmi ces mécanismes et pratiques, citons :

La gouvernance

- Cadres de responsabilisation et instruments de délégation
- Plans d'action
- Lignes directrices/directives/procédures

Les outils et documents d'appui

- Outils pour déterminer le profil linguistique
- Grilles d'analyse
- Listes de contrôle
- Formulaires
- Descriptions d'emploi et organigrammes

La capacité bilingue

- Planification annuelle des ressources humaines
- Formation linguistique
- Recrutement
- Profil linguistique CBC/CBC
- Ententes de rendement
- Services de traduction
- Dotations non impératives

Les mécanismes de contrôle

- Documentation du dossier
- Consultation de l'unité des langues officielles
- Conformité
- Rapports
- Évaluation périodique
- Autres moyens

Formation et sensibilisation

- Formations
- Présentations
- Pages intranet
- Infolettres
- Communications périodiques
- Réunions
- Guides d'accueil



Cadres de responsabilisation et instruments de délégation

- **Élections Canada** a mis en place un cadre de responsabilisation en matière de langues officielles dans lequel sont définies les responsabilités des différents intervenants associés aux activités et aux fonctions de l'institution en lien avec les langues officielles, y compris l'établissement des exigences linguistiques des postes. On y traite des responsabilités des gestionnaires subdélégués, des spécialistes en ressources humaines et du personnel. Selon l'instrument de délégation en matière de ressources humaines, il revient aux directeurs de chaque direction d'approuver les modifications à apporter au profil linguistique des postes bilingues.
- Selon l'instrument de délégation des pouvoirs en matière de ressources humaines de **Services publics et Approvisionnement Canada**, les gestionnaires subdélégués doivent consulter le programme des langues officielles et obtenir des recommandations pour toute demande de création d'un poste et de modification des exigences linguistiques.

Plans d'action

- L'**Agence du revenu du Canada** a pris des engagements précis en lien avec l'article 91 dans son plan d'action sur les langues officielles 2020-2025.
- **Défense nationale** a mis au point un plan d'action pour l'application de l'article 91 à l'échelle du Ministère.

Lignes directrices/directives/procédures

- Des politiques, des lignes directrices et des procédures concernant l'évaluation objective des exigences linguistiques ont été développées à **Service correctionnel Canada**. Les [lignes directrices sur les profils linguistiques des postes](#) traitent des rôles et des responsabilités, du rehaussement des profils linguistiques, de la surveillance, et plus encore. Un autre document intitulé [Langues officielles et activités des ressources humaines – Planification des ressources humaines, langues officielles et équité en matière d'emploi](#) fournit aux conseillers en ressources humaines et aux gestionnaires des indications sur la façon d'établir les exigences linguistiques des postes ainsi que la marche à suivre pour la modification de ces dernières. Une [procédure pour la modification du profil linguistique d'un poste](#) ainsi qu'un [graphique sur la procédure pour la modification ou la création du profil linguistique d'un poste](#) sont également disponibles.
- Des [lignes directrices pour l'établissement des exigences linguistiques des postes](#) existent à **Emploi et Développement social Canada**. Elles énoncent, entre autres, les étapes à suivre ainsi que les rôles et les responsabilités des différents intervenants dans le cadre du processus. On y trouve également un [guide du gestionnaire pour la modification des exigences linguistiques d'un poste](#), qui contient une brève description de la démarche ainsi que les documents requis. L'institution propose aussi une [foire aux questions sur l'établissement des profils linguistiques pour les postes](#).
- **Élections Canada** a élaboré des lignes directrices pour aider les gestionnaires à remplir une demande de services en personnel, qui comprend une section complète sur l'établissement des profils linguistiques des postes. Le document énonce la procédure à appliquer, les documents à fournir ainsi que des ressources. On y fait un examen et une analyse des exigences linguistiques des postes pour chacune des situations suivantes :
 - mesures de dotation, de réorganisation ou de reclassification;
 - modifications apportées aux rapports hiérarchiques;
 - désactivation ou réactivation de postes;
 - mise à jour de la description d'emploi ou modification des fonctions;
 - changements administratifs apportés à un poste existant, comme le profil linguistique.
- **L'Agence du revenu du Canada** a conçu un guide intitulé « Évaluation de la capacité bilingue pour les services et la supervision », qui aide les gestionnaires à déterminer le nombre de postes bilingues et unilingues nécessaires pour répondre à leurs obligations linguistiques. L'Agence a adopté une procédure interne en deux étapes :
 - Dans un premier temps, les gestionnaires ont l'obligation de consulter l'équipe des langues officielles avant la création ou la modification des exigences ou du profil linguistique des postes en gestion, pour recevoir avis et conseils.
 - Dans un deuxième temps, un superviseur d'un niveau supérieur (niveau 2, soit le gestionnaire qui relève directement du commissaire délégué) doit approuver toute demande de modification des exigences ou du profil linguistique (poste de gestion ou non).

- **L'Agence des services frontaliers du Canada** a conçu un [courriel générique à l'intention des gestionnaires sur la procédure à appliquer pour toute demande de modification d'un profil linguistique](#). Le courriel générique comprend les exigences législatives relatives à l'établissement des exigences linguistiques des postes, les responsabilités des gestionnaires, la directive interne, les étapes à suivre ainsi que les personnes-ressources à qui acheminer la demande. L'institution a aussi mis au point une [trousse pour gestionnaires](#) afin de les aider à établir le profil linguistique des postes. La trousse comporte une série de questions à se poser lors de l'établissement des exigences linguistiques des postes, les différents documents à consulter et un aide-mémoire visuel.
- **Services publics et Approvisionnement Canada** possède un [guide de référence sur l'identification des exigences linguistiques d'un poste](#). Ce guide traite, entre autres, des rôles et des responsabilités, de la façon de déterminer le profil linguistique d'un poste bilingue ainsi que du principe d'égalité du profil linguistique dans les deux langues officielles. L'institution a développé également un [graphique des procédures opérationnelles](#) pour la création d'un poste ou la modification des exigences linguistiques. Selon les procédures, les gestionnaires subdélégués doivent soumettre leur demande à l'équipe de classification. La demande est ensuite évaluée par le programme des langues officielles, qui communiquera sa recommandation au gestionnaire et à l'équipe de classification.

Les outils et documents d'appui



Outils pour déterminer le profil linguistique

- Le **Conseil national de recherches Canada** a mis au point un formulaire d'information sur les langues officielles qui reprend les renseignements contenus dans l'outil [Déterminer le profil linguistique des postes bilingues](#) du SCT. Le formulaire est utilisé systématiquement lors d'activité de dotation de sorte que l'objectivité du processus soit assurée.
- **Environnement et Changement climatique Canada** a conçu son propre [outil pour l'établissement des exigences linguistiques et du profil linguistique des postes](#).
- Les gestionnaires de l'**Agence du revenu du Canada** doivent utiliser les outils disponibles (l'outil [Déterminer le profil linguistique des postes bilingues](#) du SCT et l'[Outil sur l'identification linguistique des postes](#) du Commissariat aux langues officielles du Canada) en vue de bien définir les exigences linguistiques. Le document obtenu après avoir utilisé les outils pour déterminer le profil linguistique permet de justifier le profil linguistique du poste dans la section « Justification » du formulaire.
- À **Statistique Canada**, l'équipe de politique sur les langues officielles recommande régulièrement aux gestionnaires l'utilisation de l'outil [Déterminer le profil linguistique des postes bilingues](#) du SCT. En effet, le document « Dotation des postes bilingues : ce que vous devez d'abord savoir » y fait la promotion de cet outil.

Grilles d'analyse

- **Service correctionnel Canada** a élaboré une [grille d'analyse pour l'établissement des exigences linguistiques des postes](#) afin d'aider le gestionnaire dans les différentes étapes du processus.
- **Services partagés Canada** a aussi élaboré une grille d'analyse pour l'établissement des exigences linguistiques des postes qui doit être remplie lors de la création ou de la dotation d'un poste.

Listes de contrôle

- Plusieurs listes de contrôle en lien avec l'établissement des exigences linguistiques ont été créées par **Patrimoine canadien** :
 - [changement de lien hiérarchique](#);
 - [création d'un poste générique](#);
 - [création d'un poste unique](#);
 - [reclassification d'un poste](#);
 - [examen et mise à jour d'un poste](#).
- **Justice Canada** a développé une liste de contrôle pour appuyer les gestionnaires subdélégués lors de la création d'un poste ou de la modification des exigences linguistiques.

Formulaires

- À la **Gendarmerie royale du Canada**, le personnel responsable des dossiers liés à l'organisation et à la classification envoie une note aux gestionnaires pour s'assurer qu'ils remplissent le [formulaire de données relatives au poste](#), pour documenter l'établissement du profil linguistique des postes. Le formulaire est utilisé pour créer ou modifier les exigences linguistiques.
- **Service correctionnel Canada** a mis au point un [gabarit pour la présentation d'une demande de modification des exigences linguistiques ou du profil linguistique d'un poste](#).
- Un formulaire pour la modification des exigences linguistiques ou du profil linguistique d'un poste se trouve sur le portail ressources humaines d'**Emploi et Développement social Canada** et doit être rempli pour toute demande.
- **Services publics et Approvisionnement Canada** a mis au point un [formulaire d'identification des exigences linguistiques d'un poste](#).
- À l'**Agence du revenu du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Défense nationale**, on utilise aussi des formulaires pour l'établissement et/ou la modifications des exigences linguistiques des postes.

Descriptions d'emploi et organigrammes

- À la **Gendarmerie royale du Canada**, les gestionnaires doivent fournir une justification de leur décision, la description d'emploi liée au poste et l'organigramme de leur unité de travail. Le coordonnateur des langues officielles examine les documents soumis et émet ses recommandations au gestionnaire. Ensuite, l'équipe des ressources humaines examine la description d'emploi et clarifie leurs questionnements auprès des gestionnaires, s'il y a lieu.
- À **Service correctionnel Canada**, les documents requis pour établir les exigences linguistiques comprennent : une justification, une description d'emploi et un organigramme. Les conseillers régionaux des programmes opérationnels des ressources humaines travaillent avec les conseillers en dotation, qui consulteront le service de Planification, des langues officielles et de l'équité en matière d'emploi en la matière.
- À **Services partagés Canada**, les gestionnaires ont l'obligation de consulter les conseillers en ressources humaines et les personnes responsables des langues officielles avant la prise de toute mesure de dotation de sorte que les exigences linguistiques soient définies de façon appropriée. Comme l'institution a élaboré ses propres descriptions d'emploi normalisées, on s'assure auprès des gestionnaires de bien définir les fonctions liées au poste. On utilise également l'organigramme de l'organisation pour cerner tout problème lié aux langues officielles.
- À **Élections Canada**, avant le lancement de tout processus de dotation, les gestionnaires sont tenus d'examiner chaque description d'emploi afin de vérifier que les fonctions correspondent au travail à accomplir. Toute demande de classification et de dotation doit être soumise à l'examen de l'équipe des ressources humaines, qui passe en revue les activités clés de cette description d'emploi et fournit ses conseils.
- À **Statistique Canada**, les équipes responsables de la politique sur les langues officielles, de la dotation et de la classification travaillent en étroite collaboration afin de revoir les descriptions d'emploi qui ne sont plus à jour afin d'établir les profils linguistiques appropriés pour les postes.



Planification annuelle des ressources humaines

- À **Service correctionnel Canada**, les besoins linguistiques et les risques connexes sont définis par régions et par secteurs lors de la planification annuelle des ressources humaines. Chaque conseiller régional des langues officielles rencontre le champion des langues officielles et participe aux réunions multidisciplinaires en ressources humaines pour faciliter le recrutement et l'embauche de personnes bilingues.
- Lors de l'exercice de planification annuelle de la main-d'œuvre, les généralistes en ressources humaines du **Conseil national de recherches Canada** sont incités à passer en revue la structure organisationnelle et à identifier les besoins en matière de langues officielles au sein des directions de leurs clients.
- À **Élections Canada**, une liste de contrôle pour la planification des ressources humaines a été établie pour aider les gestionnaires à donner aux francophones et anglophones des possibilités d'emploi équivalentes.

Formation linguistique

- Le personnel de **Patrimoine canadien** a accès à la formation linguistique pour appuyer leur perfectionnement professionnel. L'institution a conclu une entente avec une école de formation linguistique qui produit notamment des évaluations très précises, ce qui permet au personnel de dresser un plan de formation adapté à leurs besoins et mieux ciblé. L'institution a également mis en place un fonds ministériel spécifique pour la formation linguistique.
- **Statistique Canada** compte sur un système de complices linguistiques, soit un système de jumelage où les apprenants et leurs mentors peuvent s'exercer dans leur langue seconde. L'institution fait aussi la promotion d'outils d'apprentissage internes et externes (tels que les cours offerts par l'École de la fonction publique du Canada et l'application Mauril).
- Au **Conseil national de recherches Canada**, on offre proactivement aux personnes aspirant à des promotions ou démontrant des aptitudes de leadership une formation linguistique pour les appuyer dans leur cheminement de carrière. En ce qui concerne les superviseurs et les gestionnaires particulièrement, le développement des compétences linguistiques fait partie intégrante de leur plan de perfectionnement.

- À **Service correctionnel Canada**, comme le recrutement de personnes bilingues demeure une préoccupation au sein de l'institution en raison du particulier, on encourage les secteurs à mettre l'accent sur la formation linguistique en début de carrière pour favoriser le perfectionnement de leur personnel.

Recrutement

- **L'Agence du revenu du Canada** a mis sur pied une division nationale dédiée au recrutement stratégique. L'équipe travaille à élaborer et mettre en œuvre diverses stratégies pour le recrutement de personnes bilingues dont voici plusieurs éléments:
 - le programme fédéral d'expérience de travail étudiant ;
 - l'outil de recrutement LinkedIn;
 - le programme d'emploi pour étudiants autochtones de l'institution;
 - le programme d'apprentissage en technologie de l'information de l'institution;
 - le programme d'apprentissage en ressources humaines de l'institution;
 - la participation aux salons de l'emploi dans chacune des régions à travers le Canada;
 - la création d'un répertoire annuel d'étudiants afin de fournir aux gestionnaires d'embauche un bassin d'étudiants qualifiés (dans la région de l'Atlantique);
 - la mise sur pied d'un programme d'ambassadeurs étudiants et un programme d'ambassadeurs de marque afin de promouvoir les possibilités d'emploi;
 - une campagne de recrutement sur les médias sociaux;
 - des relations établies avec des programmes ciblés dans les établissements postsecondaires ayant une forte concentration d'étudiants bilingues (par exemple, le programme de français de l'Université Memorial à Terre-Neuve);
 - des annonces de recrutement dans les médias francophones et des activités de recrutement dans les écoles secondaires d'immersion française et les universités francophones (région des Prairies).
- **Défense nationale** utilise également différents moyens de recrutement pour augmenter sa capacité bilingue, tels que :
 - la réalisation d'activités de recrutement dans les écoles qui offrent des programmes bilingues;
 - la prestation de séances d'information aux universités canadiennes sur le programme de recrutement d'officier de politique;
 - le recrutement d'étudiants bilingues qui pourront par la suite être embauchés dans des postes occasionnels ou indéterminés;
 - l'intensification des activités de recrutement menées sur les médias sociaux;
 - la conclusion d'ententes de travail virtuel afin d'augmenter l'étendue de la zone de recrutement;
 - la mise en place d'une capacité linguistique adéquate lors des comités d'embauche;

- une étroite collaboration entre les coordonnateurs des langues officielles et l'équipe de classification pour s'assurer que l'énoncé de mérite ne comprenne aucune fonction qui ne serait pas liée au poste.
- **Élections Canada** a mis en place une ligne directrice concernant la zone de sélection qui vise à garantir que les zones de sélection établies par les gestionnaires offrent à la population canadienne un accès raisonnable à toutes les possibilités d'emploi.

Profil linguistique CBC/CBC

- À **Statistique Canada**, tous les conseillers en dotation et en classification ont reçu de la haute gestion le mandat d'appliquer l'article 91 et de recommander fortement le profil linguistique CBC/CBC pour les postes de supervision, et même les postes des services centraux.
- À **Services partagés Canada**, conformément à une directive interne, le profil linguistique CBC/CBC doit être attribué à tous les postes de superviseurs dans les régions bilingues.

Ententes de rendement

- Au **Conseil national de recherches Canada**, l'entente de rendement des membres de la haute direction occupant des postes bilingues doit comprendre un engagement à maintenir le profil linguistique.
- Pour l'exercice financier 2022-2023, les ententes de rendement des cadres supérieurs d'**Emploi et Développement social Canada** qui occupent des postes bilingues comprennent l'engagement suivant : « Je démontrerai souvent mes compétences linguistiques dans les deux langues officielles et je définirai des mesures concrètes pour accroître l'utilisation des deux langues officielles au sein de mon équipe ».

Services de traduction

- Le programme des langues officielles d'**Élections Canada** aide les gestionnaires à assurer la prestation de services bilingues en offrant diverses ressources, notamment : des outils, des guides, ainsi qu'un service de traduction.

Dotation non impérative

- Au **Conseil national de recherches Canada**, on n'autorise la dotation non impérative pour les postes hautement techniques que si un plan de formation linguistique est établi pour les personnes nommées.

- **Statistique Canada** propose une liste de contrôle des facteurs à prendre en considération avant de recourir à une dotation non impérative ou à l'abaissement d'un profil linguistique. Le document décrit les responsabilités des gestionnaires et leur évite de devoir consulter d'autres outils. De plus, selon le cadre de gouvernance de Statistique Canada, les nominations non impératives doivent être approuvées au niveau 3, soit par l'adjoint du statisticien en chef.

Les mécanismes de contrôle



Documentation du dossier

- Au **Conseil national de recherches Canada**, un formulaire d'information sur les langues officielles est versé au dossier relatif à chaque poste, peu importe le profil linguistique du poste.
- À **Patrimoine canadien**, bien que la décision finale revienne aux gestionnaires en vertu de leurs pouvoirs délégués, les conseillers en langues officielles documentent systématiquement tous les dossiers. Les courriels, parfois même des notes, sont versés au dossier du poste pour documenter les avis et les conseils qui ont été donnés aux gestionnaires. L'institution exige aussi que le résultat obtenu à l'aide du profileur linguistique soit joint au dossier.
- **Agriculture et Agroalimentaire Canada** verse les documents suivants au dossier du poste : les notes de discussion, les communications par courriels et le profil révisé.

Consultation de l'unité des langues officielles

- Selon la procédure établie à l'**Agence des services frontaliers du Canada**, les demandes de changement de profil linguistique doivent être adressées à l'équipe de classification. L'équipe de classification et les conseillers en ressources humaines consulteront le programme des langues officielles s'ils doutent que des demandes de gestionnaires vont à l'encontre des directives de l'institution.
- À **Service correctionnel Canada**, les conseillers régionaux des programmes opérationnels des ressources humaines travaillent avec les conseillers en dotation, qui consulteront le service de Planification, des langues officielles et de l'équité en matière d'emploi en la matière, notamment lorsque le gestionnaire va à l'encontre des conseils fournis.
- À **Services publics et Approvisionnement Canada**, le gestionnaire subdélégué doit consulter le programme des langues officielle et lui fournir une justification lorsque la recommandation du programme n'est pas suivie.

Conformité

- Dans le formulaire pour la modification des exigences linguistiques ou du profil linguistique d'un poste d'**Emploi et Développement social Canada**, le gestionnaire doit signer une déclaration de conformité qui dit que la demande :
 - a été faite en consultation avec un conseiller en ressources humaines;
 - est conforme aux lois, politiques et directives appropriées;
 - concorde avec le plan intégré des ressources humaines de l'institution;
 - contient toute la documentation, et que celle-ci sera conservée comme preuve.

- Lors de la présentation d'une demande de création ou de modification des exigences linguistiques d'un poste bilingue, les gestionnaires de l'**Agence du revenu du Canada** doivent remplir un formulaire et affirmer avoir respecté la [Directive sur les langues officielles pour la gestion des personnes](#).

- À la **Gendarmerie royale Canada**, si un gestionnaire décide d'ignorer les recommandations de l'équipe des langues officielles, il est avisé que tout le processus est consigné dans un formulaire, incluant la décision non recommandée, au cas où cette décision ferait ultérieurement l'objet d'une plainte.

- À **Défense nationale**, un formulaire d'examen de décision interne est utilisé pour documenter les décisions et les consigner au dossier. Ce formulaire est rempli lorsqu'un coordonnateur des langues officielles n'est pas en accord avec la décision d'un gestionnaire. Il incombera alors à la chaîne de commandement de l'institution de prendre la décision qui s'impose en s'appuyant sur les renseignements contenus dans le formulaire.

Rapports

- En matière de rapports, **Emploi et Développement social Canada** produit un profil démographique trimestriel de son personnel. Le profil contient des informations sur les langues officielles par groupe professionnel et niveau, notamment : le pourcentage de fonctionnaires qui répondent aux exigences linguistiques de leur poste et ceux qui n'y répondent pas, ainsi que le pourcentage de fonctionnaires dont les résultats d'évaluation de langue seconde sont expirés.

- Au **Conseil national de recherches Canada**, on produit aussi un tableau de bord bisannuel qui sert à informer les vice-présidents et le président de la situation en matière de langues officielles dans les différents secteurs de l'organisation. Le tableau de bord contient des renseignements sur les titulaires de postes bilingues qui ne satisfont pas aux exigences linguistiques et permet le suivi des fonctionnaires embauchés de façon non impérative qui suivent une formation linguistique de deux ans et des titulaires des postes de gestion dont les résultats de profil linguistique sont expirés.

- À **Service correctionnel Canada**, une [mise à jour régionale des programmes opérationnels en ressources humaines](#) est produite tous les mois et vise à informer la haute gestion des demandes liées aux profils linguistiques.
- **Services partagés Canada** produit des rapports sur la capacité bilingue de l'organisation à l'intention de la haute gestion. Lorsque des problèmes récurrents liés à l'application de l'article 91 sont observés, l'équipe de classification en est informée.
- À l'**Agence du revenu du Canada**, des rapports sont envoyés aux gestionnaires responsables lorsque des membres du personnel ou des superviseurs ne satisfont pas aux exigences linguistiques de leur poste.

Évaluation périodique

- À **Service correctionnel Canada**, le service de Planification, des langues officielles et de l'équité en matière d'emploi vérifiera la conformité des profils linguistiques établis aux lignes directrices et aux outils connexes au moins une fois au cours des cinq (5) années suivant la date de leur entrée en vigueur. Les lignes directrices seront mises à jour si une analyse des risques ou des besoins en a confirmé la nécessité. De plus, les exigences linguistiques des postes font l'objet d'un examen lors de plainte formulée par le Commissariat aux langues officielles.

Autres moyens

- Une note d'information doit être envoyée au président de **Services partagés Canada** pour l'informer de toute exception dans l'application des exigences linguistiques des postes susceptible de faire l'objet de plaintes en matière de langues officielles. Cette note d'information doit être approuvée par le sous-ministre adjoint, ce qui décourage plusieurs gestionnaires de procéder à des exceptions.
- **Service correctionnel Canada** utilise un [document de suivi](#) pour toutes les demandes liées aux exigences linguistiques. Parmi les renseignements importants contenus dans le document de suivi, mentionnons le résumé de la justification de la demande et des conseils fournis ainsi que toute autre information de nature administrative.
- À la **Gendarmerie royale Canada**, on vérifie la conformité aux parties IV et V de la LLO au cours de visites aléatoires aux bureaux désignés bilingues.
- **Agriculture et Agroalimentaire Canada** évalue et surveille régulièrement la qualité des services offerts au public dans les deux langues officielles. Par exemple, un échantillon de dossiers d'approvisionnement est examiné pour vérifier si la qualité des services offerts est la même dans les deux langues officielles.

Formation et sensibilisation



Formations

- Le **Conseil national de recherches Canada** a élaboré un cours obligatoire, intitulé « Superviser à CNRC : les fondements ». Il s'agit d'un programme d'apprentissage pour les superviseurs, les gestionnaires et la haute direction qui traite des exigences linguistiques. L'équipe d'Équité, Diversité et Inclusion et des langues officielles propose aussi des séances de questions et réponses qui fournissent des conseils aux gestionnaires d'embauche en ce qui a trait aux langues officielles; des conseillers en dotation et des généralistes en ressources humaines y participent également.
- À **Environnement et Changement climatique Canada**, le [programme de perfectionnement des PE](#) comprend un module entier sur les langues officielles traitant entre autres des exigences linguistiques des postes, des responsabilités des divers intervenants et des outils à utiliser.
- À **Statistique Canada**, la formation offerte aux nouveaux gestionnaires subdélégués comprend une section sur les langues officielles énonçant leurs obligations face aux exigences linguistiques liées aux postes ainsi que l'importance d'évaluer les candidats d'un processus de sélection dans la langue officielle de leur choix. Une formation est également offerte aux conseillers en ressources humaines pour appuyer le recrutement de personnes bilingues. Ces formations, offertes dans les deux langues officielles, portent sur divers aspects des ressources humaines, y compris l'obligation de publier les offres d'emploi dans les deux langues officielles et la création d'outils d'évaluation bilingue.
- À **Élections Canada**, on fait la promotion des enjeux liés à l'article 91 grâce aux formations de l'École de la fonction publique du Canada qui traitent notamment de l'établissement des exigences linguistiques des postes.

Présentations

- **Emploi et Développement social Canada** a élaboré plusieurs présentations visant à appuyer l'équipe de classification, dont : [L'établissement des exigences linguistiques des postes pour l'équipe de classification](#), [Les enjeux liés à l'article 91](#) et [L'établissement des exigences linguistiques des postes et nominations non impératives](#). D'autres présentations ont été élaborées à l'intention du Comité de gestion de la main-d'œuvre (dont les membres sont de niveau de directeur général à sous-ministre adjoint) sur les enjeux liés aux postes réversibles et aux postes désignés « français essentiel ».

- Une séance d'information sur [le processus pour l'identification des exigences linguistiques d'un poste](#) destinée aux gestionnaires ainsi qu'aux conseillers en ressources humaines est offerte à **Services publics et Approvisionnement Canada** afin de les aider à comprendre comment déterminer les exigences linguistiques d'un poste et pourquoi le faire. La séance contient des liens utiles et traite des procédures opérationnelles, des documents requis, de la capacité bilingue de l'unité de travail, des risques et des résultats visés.
- **Justice Canada** utilise différents moyens pour informer son personnel sur les questions liées à l'article 91, notamment :
 - des séances d'information;
 - des présentations-éclair;
 - des exposés donnés deux fois par année par la personne responsable des langues officielles à tous les nouveaux membres du personnel et gestionnaires, dans le cadre d'une séance d'orientation.

Pages intranet

- **L'Agence du revenu du Canada** a créé une nouvelle page intranet, intitulée « Utilisation des langues officielles à l'ère du travail virtuel », qui est accessible à tous les membres du personnel à l'échelle nationale et qui comporte une section sur l'établissement des exigences linguistiques des postes. Un portail destiné aux gestionnaires a également été mis sur pied et comprend de nombreuses ressources en matière de langues officielles, notamment une page intitulée « Établir les exigences linguistiques d'un poste de manière objective ». Cette dernière énonce les obligations en matière de supervision et les exigences relatives à l'article 91, et fait la promotion d'outils.
- **Services publics et Approvisionnement Canada** a mis sur pied une [page intranet sur l'établissement des exigences linguistiques d'un poste](#) qui contient la procédure à respecter pour la création d'un poste ou la modification des exigences linguistiques. La page contient également le processus à suivre, le formulaire d'établissement des exigences linguistiques d'un poste et des instructions sur la façon de le remplir.
- Les politiques, lignes directrices et procédures concernant l'évaluation objective des exigences linguistiques sont accessibles sur le Hub de **Service correctionnel Canada**. Le site contient également une adresse courriel générique où les fonctionnaires peuvent acheminer leurs questions.

Infolettres

- À **Emploi et Développement social Canada**, des articles sont publiés dans divers bulletins d'information afin de sensibiliser le personnel aux questions liées à l'établissement des exigences linguistiques des postes. Parmi ces articles, citons : [Voulez-vous savoir comment déterminer les exigences linguistiques d'un poste?](#), [Êtes-vous incertain au sujet des postes anglais ou français? Démystifions le tout](#). Des renseignements provenant de l'équipe des ressources humaines sont également communiqués aux gestionnaires afin de les sensibiliser aux questions liées à l'article 91.
- À **Services publics et Approvisionnement Canada**, une infolettre portant sur l'article 91 a été diffusée aux employés du Ministère par les co-champions des langues officielles afin de fournir de l'information générale sur les éléments clés à considérer dans l'établissement des exigences linguistiques d'un poste, ainsi que partager des ressources tels que l'[Outil sur l'identification linguistique des postes](#) du Commissariat aux langues officielles.

Communications périodiques

- À **Services partagés Canada**, des messages périodiques sont acheminés à la haute gestion concernant l'article 91.
- **Justice Canada** et **Élections Canada** misent aussi sur les communications ministérielles pour sensibiliser le personnel aux enjeux liés à l'article 91.
- Le champion au **Conseil national de recherches Canada** envoie régulièrement des communications visant à promouvoir des activités relatives aux langues officielles ou à encourager le personnel à suivre une formation linguistique.

Réunions

- À **Environnement et Changement climatique Canada**, on fait des suivis réguliers auprès des tables de gestion, des gestionnaires subdélégués et des chefs de directions générales pour les sensibiliser aux questions liées à l'article 91.
- À **Service correctionnel Canada**, les gestionnaires sont continuellement sensibilisés aux questions relatives à l'article 91 lors du traitement de demandes et de plaintes liées aux exigences linguistiques des postes, ainsi que lors de l'exercice de planification des ressources humaines. Ils sont également sensibilisés lors des réunions régionales de gestion, auxquelles participent les champions des langues officielles et lors des rencontres multidisciplinaires en ressources humaines.
- À **Emploi et Développement social Canada**, le Centre d'expertise sur les langues officielles de la partie V organise des réunions avec l'équipe de classification. L'objectif de ces réunions est de fournir de l'information, des orientations et des outils à l'équipe de classification, qui est responsable de donner des avis et conseils aux gestionnaires sur l'établissement des exigences linguistiques des postes.

Guides d'accueil

- À **Environnement et Changement climatique Canada**, un [guide d'accueil](#) a été conçu qui rappelle brièvement aux gestionnaires leurs responsabilités en matière d'établissement des exigences linguistiques des postes.

Ressources complémentaires



- [Loi sur les langues officielles](#)
- [Politique sur les langues officielles](#)
- [Directive sur les langues officielles pour la gestion des personnes](#)
- [Normes de qualification relatives aux langues officielles](#)
- [Déterminer le profil linguistique des postes bilingues](#)
- [Outil sur l'identification linguistique des postes](#)

Pour plus d'information

Pour toute question relative aux présentes pratiques exemplaires, s'adresser à la [personne responsable des langues officielles](#) de l'institution ou à OLCEInformationCELO@tbs-sct.gc.ca.

Annexe 1



Recueil de pratiques exemplaires institutionnelles pour l'établissement des exigences linguistiques des postes

Liste des thèmes et liens

Thèmes	Sous-thèmes	Liens au document	Institutions fédérales
Gouvernance	Lignes directrices/	lignes directrices sur les profils linguistiques des postes	SCC
		lignes directrices pour l'établissement des exigences linguistiques des postes	EDSC
	Guides	Langues officielles et activités des ressources humaines – Planification des ressources humaines, langues officielles et équité en matière d'emploi	SCC
		guide du gestionnaire pour la modification des exigences linguistiques d'un poste	EDSC
		trousse pour gestionnaires	ASFC
		guide de référence sur l'identification des exigences linguistiques d'un poste	SPAC
	Procédures	procédure pour la modification du profil linguistique d'un poste	SCC
		graphique sur la procédure pour la modification ou la création du profil linguistique d'un poste	SCC
		graphique des procédures opérationnelles	SPAC
	Foires aux questions	foire aux questions sur l'établissement des profils linguistiques pour les postes	EDSC
	Courriel générique	courriel générique à l'intention des gestionnaires sur la procédure à appliquer pour toute demande de modification d'un profil linguistique	ASFC
Outils et documents d'appui	Outils pour déterminer le profil linguistique	Déterminer le profil linguistique des postes bilingues	SCT
		Outil sur l'identification linguistique des postes	CLO

		outil pour l'établissement des exigences linguistiques et du profil linguistique des postes	ECCC
	Grilles d'analyse	grille d'analyse pour l'établissement des exigences linguistiques des postes	SCC
	Listes de contrôle	changement de lien hiérarchique	PCH
		création d'un poste générique	PCH
		création d'un poste unique	PCH
		reclassification d'un poste	PCH
		examen et mise à jour d'un poste	PCH
	Formulaires	formulaire d'identification des exigences linguistiques d'un poste	SPAC
		formulaire de données relatives au poste	GRC
		gabarit pour la présentation d'une demande de modification des exigences linguistiques ou du profil linguistique d'un poste	SCC
Mécanismes de contrôle	Rapports	mise à jour régionale des programmes opérationnels en ressources humaines	SCC
	Autres	document de suivi	SCC
Formation et sensibilisation	Formations	programme de développement des PE	ECCC
	Présentations	L'établissement des exigences linguistiques des postes pour l'équipe de classification	EDSC
		Les enjeux liés à l'article 91	EDSC
		L'établissement des exigences linguistiques des postes et nominations non impératives	EDSC
		le processus pour l'identification des exigences linguistiques d'un poste	SPAC
	Pages intranet	page intranet sur l'établissement des exigences linguistiques d'un poste	SPAC
	Infolettres/ articles	Voulez-vous savoir comment déterminer les exigences linguistiques d'un poste?	EDSC
		Êtes-vous incertain au sujet des postes anglais ou français? Démystifions le tout	EDSC
	Guides d'accueil	guide d'accueil	ECCC